

Présents : R. Passelande, A. Besson, O. Clot, R. Gauthier, bureau.
Jean-Pierre Barba, délégué de Treffort
M. Pellat-Finet Roger, président d'honneur
M. Bacquet, Sivom

Présentation de la saison touristique

Côté Mayres-Savel :

- Employés

La convention avec Matheysine tourisme pour la gestion de l'accueil touristique a été renouvelée pour la saison 2026 à hauteur de 16.000€, sans mise à disposition du logement de fonction.

- Préparation de la saison

Des devis ont été signés concernant l'entretien des espaces verts (passage d'une épareuse), le nettoyage des vitres du bâtiment du Môle, le changement de l'opérateur en charge des vidanges de la fosse septique et enfin avec le CAFES pour le ramassage du bois flotté et l'entretien des ancrages.

Le recrutement de l'employé saisonnier sur Mayres-Savel permet de ne pas avoir besoin d'externaliser le nettoyage des WC.

Les WC ont été réouverts suite à la demande de M. Dangleant à la dernière assemblée générale.

- Barrière des parkings payants

Un problème de connexion entre les barrières et l'opérateur internet est actuellement en cours de résolution. Le passage d'un prestataire informatique est prévu le jeudi 16 avril pour résolution du problème actuel et optimisation du réseau.

Côté Treffort :

- Employés

3 saisonniers sont prévus pour l'accueil touristique et l'entretien des espaces verts.

Concernant le poste de responsable de site, de premiers entretiens sont en cours pour le remplacement du responsable actuel.

Proposition est faite en bureau d'embaucher un responsable de site pour la saison (6 mois) et de repenser le poste en fin de saison afin de démarrer le plus rapidement possible.

- Préparation de la saison

Un premier devis a été signé pour l'entretien des WC devant permettre un meilleur roulement des employés.

La borne d'eau des camping-cars est gelée. Un plombier va être appelé pour résoudre ce problème.

Concernant les horaires d'ouverture du Môle, la question se pose d'ouvrir le bâtiment plus tôt afin de s'aligner sur les horaires de départ des traversées du bateau La Mira. La modification des amplitudes horaires modifiant également les postes, la question est à l'étude.

Une vérification de la sonorisation sur le lac doit être effectuée.

- **Barrière des parkings payants**

Un rendez-vous est organisé avec GEA, gestionnaire des barrières de parking sur Treffort, afin de régler les derniers problèmes avant le début de la saison.

Situation du gardien logé

Pour rappel, le gardien logé a été déclaré inapte à tous postes par le comité médical. De ce fait, une procédure de licenciement a été engagée.

Parallèlement, un accord a été conclu concernant l'indemnisation des astreintes.

Suite à échange avec Mme Stutz, déléguée de Saint-Arey sur la question des indemnités de licenciement, il apparaît que le dossier présente un risque de contentieux. L'avocate qui a accompagné le sivoM sur le premier protocole d'accord va être ressaisie afin de préparer un second protocole concernant les indemnités de licenciement.

Présentation du budget prévisionnel

Le projet de budget a été présenté aux élus présents.

Le prochain emprunt s'arrête sur l'exercice 2027 et permettra au SIVOM de mieux gérer son budget.

La récupération de la provision pour le litige concernant le bail commercial ainsi que la vente de La Mira permettent d'obtenir un budget confortable pour cette année.

Cependant, le résultat global reste peu satisfaisant et il semble plus prudent de mettre en pause les investissements lourds afin de se consacrer sur l'existant.

Une possibilité de délégation des jeux nautiques est également à l'étude.

Questions diverses

- **Organisation des réunions de bureau**

Les réunions de bureau auront lieu tous les 15 jours, les mardis à 17h30 avec possibilité d'assister aux réunions en audio ou visioconférence.

- **Accueil des gendarmes**

M. Pellat-Finet s'est proposé de rencontrer les gendarmes pour discuter de leur arrivée à Monteynard pour la saison touristique.

Des infiltrations d'eau ont également été constatés dans les logements des gendarmes. Un état des lieux va être réalisé.

- **Demande de l'APPMA**

L'association APPMA a fait parvenir un courrier demandant la révision des tarifs pour les pêcheurs.

- **Dates des prochaines AG**

Les dates prévisionnelles des prochaines réunions sont les suivantes :

- Réunion de bureau : 5 mai à Monteynard
 - Assemblée Générale : 12 mai à Treffort
-